



CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR

01 BP 134 OUAGADOUGOU 01 (BURKINA FASO)
TEL (226) 25 36 81 46 - FAX (226) 25 36 85 73 - Email: comes@lecomes.org

PUBLICATIONS INTERNATIONALES

ARTICLE NON INDEXE N°4

« Le stoïcisme : un paradigme universel d'humanisme) », *L'Onghowu*, Revue des langues, Lettres et Sciences de l'Homme et de la Société, Université de Kara, N°011, Vol.2, juin, 2021. pp. 595-607.

LŊGBOWU

Revue des Langues, Lettres et Sciences de l'Homme et de la Société

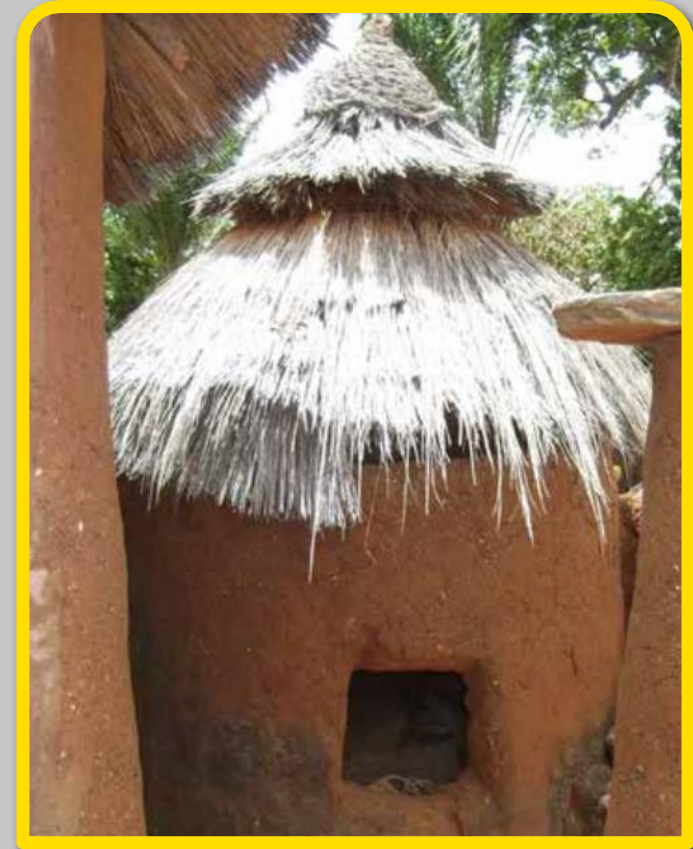
Vol.2, Juin 2021

Numéro 011, Vol.2, Juin 2021

ISSN: 2518-4237

LŊGBOWU

Revue des Langues, Lettres et Sciences
de l'Homme et de la Société



Faculté des Lettres et
Sciences Humaines
UK UNIVERSITE
DE KARA

ISSN : 2518 - 4237



LɔŋGBOWU

Revue des Langues, Lettres et Sciences
de l'Homme et de la Société

Numéro 011, Vol. 2, Juin 2021

Lɔŋgbowu, Revue des Lettres, Langues et Sciences de l'Homme et de la
Société, N° 011, Vol. 2, Juin 2021

En couverture,
photo d'un grenier traditionnel kabiye
prise au « musée de Yadè », « Kabiyɛ
sɔsaa ɖiwa »

©*Lɔŋgbowu*, Revue des Langues, Lettres et Sciences de l'Homme et
de la Société, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université de
Kara-Togo
N° 011, Vol. 2, Juin 2021
ISSN : 2518 – 4237

ADMINISTRATION DE LA REVUE

COMITE DE REDACTION

Directeur Scientifique : Akoété AMOUZOU, *Professeur Titulaire*

Directeur de publication : Nakpane LABANTE, *Maître de
Conférences*

Rédacteur en Chef : Tchaa PALI, *Maître de Conférences*

Coordinateur de publication : Boussanlègue TCHABLE,
Maître de Conférences

Secrétaire : Essonam BINI, *Maître-Assistant*

Assistant à la rédaction : Kokou TCHALLA, *Maître-Assistant*

COMITE SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

Pr Komla SANDA (Université de Kara)

Pr Amouzou KOU'SANTA (Université de Kara)

Pr Adama KPODAR (Université de Kara)

Pr Yaovi AKAKPO (Université de Lomé)

Pr Komi. KOSSI-TITRIKOU (Université de Lomé)

Pr Kodjona KADANGA (Université de Lomé)

Pr Komlan NUBOUKPO (Université de Lomé)

Pr Badjow TCHAM (Université de Lomé)

Pr Akoété AMOUZOU (Université de Kara)

Pr Abou NAPON (Université de Ouagadougou)

Pr Tamasse DANIOUE (Université de Lomé)

Pr Hugues MOUCKAGA (Université Oumar Bongo de Libreville)

Pr Alou KEITA (Université de Ouagadougou)

Pr Atafeï PEWISSI (Université de Lomé)

Pr Komlan E. ESSIZEWA (Université de Lomé)

Pr Musanji NGALASSO-MWATA (Université Bordeaux
Montaigne)

Pr Laré KANTCHOA (Université de Kara)

Pr Hounkpati B. C. KAKPO (Université d'Abomey-Calavi)

Pr Flavien GBETO (Université d'Abomey-Calavi)

Pr Momar Cisse (Université Cheikh Anta Diop)

Pr Mahougnon KAKPO (Université d'Abomey-Calavi)

Pr Kokou E. PERE-KEWEZIMA (Université de Lomé)

Pr Issa TAKASSI (Université de Lomé)

Pr Alpha BARRY (Université Bordeaux Montaigne)

M. Moustapha GOMGNIMBOU, Directeur de Recherche
(CNRST)

Pr Ousseynou FAYE (Université Cheikh Anta Diop de Dakar)

Pr M. BÂNTENGA (Université de Ouagadougou)

COMITE DE LECTURE

Pr Akoété AMOUZOU (Université de Kara), Pr Tamasse DANIOUE
(Université de Lomé), Pr Atafeï PEWISSI (Université de Lomé), Pr
Komlan E. ESSIZEWA (Université de Lomé), Pr Mahougnon
KAKPO (Université d'Abomey-Calavi), Pr Kokou E. PERE-
KEWEZIMA (Université de Lomé), Pr Alpha BARRY (Université
Bordeaux Montaigne), Pr E. ASSIMA-KPATCHA (Université de
Lomé) ; Pr N.A. GOEH-AKUE (Université de Lomé) ; M. Kossi

BADAMELI, Maître de Conférences (Université de Kara) ; Pr Padabo KADOUZA (Université de Kara) ; M. Komlan KOUZAN, Maître de Conférences (Université de Kara) ; Pr Laré KANTCHOA (Université de Kara) ; M. KAMMAMPOAL Bawa, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. Nakpane LABANTE, Maître de Conférences (Université de Kara), Mme Kuwèdaten NAPALA, Maître de Conférences (Université de Kara) ; Mme Balaïbaou KASSAN, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. Assogba GUEZERE, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. Komi KPATCHA, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. Koffi SOSSOU, Maître de Conférences ; M. Bammoy NABE, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. Boussanlègue TCHABLE, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. Tchaa PALI, Maître de Conférences (Université de Kara) ; Pr Paboussoum PARI, (Université de Lomé) ; Pr Martin Minlipe GANGUE (Université de Lomé) ; M. Ali Pitaloumani GNAKOU, Maître de Conférences (Université de Lomé) ; Mme Kouméalo ANATE, Maître de Conférences (Université de Lomé) ; Pr Esohanam BATCHANA (Université de Lomé) ; Kokou GBEMOU, Maître de Conférences (Université de Lomé) ; Pr Séna AKAKPO-NUMADO (Université de Lomé) ; Pr A. AWESSO, Maître de Conférences (Université de Lomé) ; M. Baguissoga SATRA, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. Mimboabe BAKPA, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. Dotsè Charles-Grégoire ALOSSE, Maître de Conférences (Université de Kara).

SOMMAIRE

ADMINISTRATION DE LA REVUE	i
SOMMAIRE	iii
LIGNE EDITORIALE	vii
SYNTHESE DES ARTICLES	xi
 LANGUES ET LETTRES	 13
De la producción a la traducción de la literatura negro-africana francófona al español: adaptación estilística y cultural, KOUAKOU Koffi Bouatini Jean-Michel	15
Use of library in english as a foreign language teaching and learning in beninese schools, KODJO SONOU Gbègninou Théophile	29
Stylistic hybridity as a result of double influence in Richard wright's protest novels: the case of <i>Native son</i> and <i>Black boy</i> , OUEDRAOGO Serge Lazare & KABORE André	45
Valorisation de l'identité musicale africaine à travers le reggae, KOUAME Yao Francis	61
Jeux et enjeux de la gestion actuelle du pouvoir en Afrique dans <i>au pays du non voyant</i> de Olivier Guiryman, MAMADI Robert & KOUAGO Abdoulaye	73
De la discursivité générique à la transculturalité: analyse stylistique des intertextes dans <i>Les naufrages de l'intelligence</i> de Jean-Marie Adiaffi, TOURÉ Laurent Kignilman	89
Enquête stylistique des stylèmes de généricité : marquage et effets de contremarquage dans <i>Le fils de-la-femme-mâle</i> de Maurice Bandaman, SILUÉ Gomongo Nargawélé	103
La communicabilité de l'écriture, une grande signification ontologique : une lecture de <i>La condition humaine</i> d'André Malraux et <i>Germinal</i> d'Emile Zola, NAINDOUBA Vincent ...	119
Absence de politique de valorisation des langues nationales au Bénin, AIKPO Hounsa Paul	131
Sémantisme du verbe en français : approche aspectuelle, MENSAH Rufin Kouassi	147
 SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIETE	 165
Qu'est-ce qu'une moto chinoise : une polysémie autour d'un engin qui révolutionne la mobilité au Togo, HOUNTONDI Dodji Yaovi	167
Passage automatique dans les classes du primaire au Togo : état des lieux et difficultés rencontrées dans une direction régionale de Lomé, GAOUA Begnibala Afi & KOUAWO Candide Achille Ayayi	185
Université, cultures africaines et développement, LAWANI Ayouba	201

Travail de la maladie, changements psychosomatiques et fin de vie : cas d'une patiente en phase terminale de cancer, SIBY Jean-Romuald	215
Le foncier rural en Côte d'Ivoire: un enjeu de réinterprétation communautaire du sens de la violence criminelle à Duekoue, SORO Débégoun Marcelline, N'GORAN Koffi Parfait & KOUAKOU Marius Roland	231
Adaptations et rôles des acteurs dans l'accès aux ressources pastorales et agropastorales dans la commune de Kouandé au Nord Bénin, EL HADJ IMOROU Soulé & KOTCHONI Abdul-Razak	247
Rôle et fonction des activités ludiques et sportives dans l'éducation de l'enfant au sein des Daaras « traditionnels » au Sénégal : représentations des acteurs, SÈYE Amadou Anna ...	259
Répercussions psychologique de l'Accident Vasculaire Cérébral (AVC) sur la relation conjugale à Lomé, KALINA Kaka, BARMA Marodégueba, AHADO Erika Adjo & BALOGOU Koffi Agnon Adéyola	275
Contribution des ONG au développement: cas de l'ONG AIJPD dans les projets d'hydraulique villageoise au Bénin, TOSSA Pierre Dansou, IMOROU Abou Bakari, HEDIBLE Sidonie & MONGBO Ir Roch L.	291
Perception de la consommation d'excrément interne et d'animal en putréfaction chez les akye d'Adzope (Côte d'Ivoire), ATSE Achi Amédée-Pierre	311
Implications foncières et agricoles de l'hévéaculture dans la sous-préfecture de Zagné (Ouest- Côte d'Ivoire), GUEHI Christ Armand & KOFFI Simplicie Yao	327
Le digital, un instrument de lutte contre la covid-19 dans le kabadougu (nord-ouest de la cote d'ivoire), TIENE Inza, N'DRI Affouet Anne-Marie & LOUKOU Alain François ...	345
Genre, énergie et sensibilité au changement climatique : analyse du comportement écologique en milieu rural au Sénégal, GAYE Ibrahima Diop	361
Voirieurbaine bitumée, dynamique économique et recomposition spatiale á Sinematiali, KOFFI Yéboué Stéphane Koissy, KRA Kouadio Joseph & COULIBALY Koulotioloma Kassoume	377
Les pêcheurs de l'île de Darak (Lac Tchad) face à Boko Haram: entre stratégies et adaptations, TOM Abdouraman ...	391
Erosion dans le quartier Ngamakosso à Brazzaville en République du Congo : conséquences et scénarios d'aménagement, NGOMEKA Robert	405
Approvisionnement de Brazzaville en poissons d'eau douce, LINGUIONO Chelmyh Duplosin & BAKANAHONDA Laurel Franck Syviney	421
Le commerce illicite de médicaments dans la ville de Korhogo au Nord de la Côte d'Ivoire, GONDO Diomande, SILUE Tangologo & MOUSTAPHA Abdou Ouattara	433

L'impact socio-environnemental de la décharge d'Akouédo : 1965-2006, TANO Kassi Pascal	453
Les wharfs et débarcadères coloniaux des côtes ivoiriennes : un patrimoine en ruine, SANGARE Zainab & AHOUE Jean- Jacques	475
La <i>nasba</i> et la <i>kuthba</i> : outils de légitimation du pouvoir des souverains du Ghana au XII ^{ème} siècle, NOGBOU M'domou Eric	491
Felix Houphouët-Boigny face à la guerre froide et la paix en Afrique (1960-1993), SESS Gnagne Antoine	503
Plaidoyer pour l'enseignement de l'histoire de la santé et des maladies dans les ordres d'enseignement au Cameroun, FADIBO Pierre	515
Coronavirus, un écofascisme naturel, KOUSSE Kizito Tioro	535
Kant et l'acmé de la philosophie moderne, BONON Kléber Auguste Sèdjro	553
De l'éducation à la raison chez Jean-Jacques Rousseau : exigence d'une éducation à la paix face à l'insécurité et à la violence dans les pays du sahel, BOMBA Nacouma Augustin	565
L'agriculture à l'épreuve du développement durable en côte d'ivoire : une analyse à partir de la pensée socio-écologique de Marx, KOUADIO Fulgence Kouakou	581
Le stoïcisme : un paradigme universel d'humanisme, ALLADAKAN Koffi	595
Phénoménologie de la responsabilité individuelle à partir de Miguel García-Baró López, N'DO Éric Chrysostome	609
L'émancipation à pas de caméléon. Enquête philosophique sur le processus de déssexualisation du vivre-ensemble au Gabon, ENONGOUE Flavien	621
Le principe d'incertitude et le principe du consentement en situation d'urgence pandémique : le cas de la Covid-19, SEKONGO Nonhoua Thomas	635
Sexe et pouvoir chez les dagara : à la lumière de la philosophie de Michel Foucault, SOMDA Domèbèimwin Vivien & DAH Nibaoué Edith	647
La problématique de l'ordre et de la liberté en démocratie : l'éclairage de Kant, KOLESNORÉ Pascal	671

Lɔŋbowu, Revue des Lettres, Langues et Sciences de l'Homme et de la
Société, N° 011, Vol. 2, Juin 2021

LIGNE EDITORIALE

Longbow est une revue à parution semestrielle de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Kara. Elle publie les articles des domaines des langues, des lettres, des sciences de l'homme et de la société. **Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue.** Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

Les articles soumis à la revue *Longbow* sont anonymement instruits par deux évaluateurs. En fonction des avis de ces deux instructeurs, le comité de rédaction décide de la publication de l'article soumis, de son rejet ou alors demande à l'auteur de le réviser en vue de son éventuelle publication.

Les articles à soumettre à la revue doivent être conformes aux normes ci-dessous décrites.

PRESENTATION GENERALE DES MANUSCRITS

À partir de ce numéro 004, la revue *Longbow* ne peut recevoir pour instruction ni publier un article s'il ne respecte pas les normes typographiques, scientifiques et de référencement (NORCAMES /LSH) adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38^{ème} session des CCI dont voici *in extenso* une partie du point 3 de ces normes à l'attention de tous les auteurs.

« 3. DES NORMES ÉDITORIALES D'UNE REVUE DE LETTRES OU SCIENCES HUMAINES

3.1. Aucune revue ne peut publier un article dont la rédaction n'est pas conforme aux normes éditoriales (NORCAMES). Les normes typographiques, quant à elles, sont fixées par chaque revue.

3.2. La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.

3.3. La structure d'un article scientifique en Lettres et Sciences Humaines se présente comme suit :

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : **Titre, Prénoms et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français [250 mots maximum], Mots clés [7 mots maximum], [Titre en Anglais] Abstract, Keywords, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.**

- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : **Titre, Prénoms et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français [250 mots au plus], Mots clés [7 mots au plus], [Titre en Anglais], Abstract, Keywords, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.**

- Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). (ne pas automatiser ces numérotations)

3.4. Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets (Pas d'Italique donc !). Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

3.5. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens(...)».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakitè, 1985, p. 105).

3.6. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page

3.7. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.

Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

3.8. Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Éthique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, 4, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

Typographie française

- La revue *Longbowu* s'interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras.

- Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations...

Les appels de notes sont des chiffres arabes en exposant, sans parenthèses, placés avant la ponctuation et à l'extérieur des guillemets pour les citations.

Tout paragraphe est nécessairement marqué par un alinéa d'un cm à gauche pour la première ligne.

Tableaux, schémas et illustrations

En cas d'utilisation des tableaux, ceux-ci doivent être numérotés en chiffres romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

Les schémas et illustrations doivent être numérotés en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

La présentation des figures, cartes, graphiques, ... doit respecter le miroir de la revue qui est de 16 x 24. Ces documents doivent porter le titre précis, la source, l'année et l'échelle (pour les cartes).

Le non respect des normes éditoriales entraîne le rejet du projet d'article.

LES DROITS DE PUBLICATION

Une fois l'article accepté par le comité de rédaction, l'auteur devra entrer en contact avec la rédaction de la revue pour l'acquittement des droits de publication qui s'élèvent à **40 000 FCFA**.

Longbowu étant une revue de recherche et d'information éditée sans but lucratif, les auteurs ne percevront pas de versement de droits.

ÉPREUVES ET PUBLICATIONS

Avant publication, l'auteur reçoit par courrier électronique un jeu d'épreuves à vérifier. Il doit les retourner corrigées sous huitaine à la rédaction. Seules les corrections typographiques sont admises sur les épreuves.

L'auteur reçoit, après parution, le tiré-à-part de son article en version électronique au format PDF. Il pourra recevoir, sur demande, un exemplaire de la revue en payant les frais d'expédition.

Les articles sont la propriété de la revue et peuvent faire l'objet, avec l'accord de l'auteur, d'une mise en ligne.

DISPOSITIONS FINALES

Les articles doivent parvenir au secrétariat de rédaction de la revue au plus tard à la fin du mois de mars pour le numéro de juin et la fin du mois de septembre pour le numéro de décembre de chaque année.

Les textes doivent être envoyés à l'adresse suivante :

Email : rellshs2016@gmail.com

SYNTHÈSE DES ARTICLES

Les contributions constituant l'ossature de ce 11^{ème} numéro de la Revue *Lɔŋgbowu*, réparti en Vol. 1 et Vol. 2, sont très riches et variées.

Dans le domaine des langues et lettres, différents auteurs ont orienté leurs recherches vers des thématiques très diversifiées. En littérature, ils ont abordé les questions d'intégration des minorités noires, de la discursivité générique et la transculturalité. On y trouve aussi des contributions sur l'esthétique poétique à travers le conte, la valorisation de l'identité musicale africaine, les jeux et enjeux de la gestion du pouvoir en Afrique, etc. à partir d'études des oeuvres des écrivains africains et européens.

Les chercheurs en sciences du langage ont mené des investigations sur la sémantique des verbes, la particularité linguistique des écrits de presse, ainsi que les politiques de valorisation des langues nationales, l'étude des ressources linguistiques à travers des textes romanesques. La problématique de l'alphabétisation, la structure de phrase simple et complexe, et les questions de la compétence grammaticale des apprenants ont également été abordées.

Différentes thématiques du domaine des Sciences de l'homme et de la société ont été traitées dans ce numéro. Dans le champ de la sociologie, de la psychologie et de l'anthropologie, les recherches portent sur le leadership des mouvements coopératifs et de la participation des femmes à la gestion des ressources, de l'insécurité alimentaire, des perturbations socio-climatiques, ainsi que sur les conditions de vie des populations. Les questions de la prostitution, de l'homosexualité et de l'intégration sociale, de l'usage des réseaux sociaux, ainsi que celles relatives aux déterminants de la vaccination contre la Covid-19, l'orientation scolaire et la qualité de l'éducation ont également été évoquées par les auteurs.

Les recherches en histoire ont porté sur la vie politique et l'affirmation identitaire, la gouvernance économique et la paix, les chefferies traditionnelles et le pouvoir des souverains, les conflits et les guerres, mais aussi sur l'histoire des religions et la santé. D'autres encore parlent de l'histoire économique, les industries, les énergies et l'exploitation des richesses minières et leurs enjeux économiques dans les pays anciennement colonisés.

En géographie, les recherches se sont orientées vers l'étude des facteurs de la dégradation de l'environnement, de l'évolution climatique et mutation de l'économie agricole, des activités génératrices de revenus et amélioration des conditions de vie des populations, des pratiques agricoles et les déterminants de la dégradation des terres, des conflits liés à l'élevage bovin. Les modes d'accès des populations à l'eau et à l'électricité, les effets des intrants agricoles et de la pollution industrielle sur l'environnement, la problématique de la gestion des ordures ménagères solides en zone urbaine, la dégradation des forêts ont aussi retenu l'attention. On y trouve également des sujets portant sur le numérique et le touristique, la lutte contre les épidémies et enjeu du développement, la voirie

urbaine et dynamique économique, les indicateurs socioéconomiques de la pauvreté, les transports et l'économie maritime, etc. La problématique de la gestion des crises sanitaires en temps de la Covid-19, le commerce illicite de médicaments, l'utilisation des méthodes contraceptives et la santé maternelle et infantile ont également fait l'objet de recherche.

En philosophie, les questions qui ont été analysées portent sur la philosophie de communication, le rôle et la responsabilité de la philosophie dans les sociétés, le logos philosophique, l'émancipation et l'éthique. Sont également abordées des questions sur le principe d'incertitude et le principe du consentement, la pandémie à la Covid-19. Les philosophes se sont également intéressés aux questions du nihilisme à travers l'explication de Schopenhauer et Nietzsche, de la démocratie sous l'angle de la pensée politique de Heidegger, ainsi que de la responsabilité individuelle à partir de Miguel García-Baró López, et du sexe et pouvoir sous le vocable de Michel Foucault. Les études kantienne ont retenu l'attention des chercheurs et portent notamment sur la rationalité empirique et la métaphysique, l'ordre et de la liberté en démocratie, ainsi que l'acmé de la philosophe moderne.

LE STOÏCISME : UN PARADIGME UNIVERSEL D'HUMANISME

ALLADAKAN Koffi*

Résumé

A la seule évocation du stoïcisme, beaucoup de mortels se font automatiquement l'idée de dolorisme, d'austérité ou d'ascétisme en le réduisant à la fameuse formule « abstiens-toi et supporte. » Il est accusé de tous les maux qui lui ont valu une mauvaise réputation. Ce qui a comme conséquence son rejet. Mais son étude approfondie révèle que la notion d'humanité serait un vain mot, et la civilisation occidentale serait sans fondement, si la féconde pensée des stoïciens qui a trait au progrès humain n'avait pas été élaborée. Elle constitue, par exemple, la principale source d'inspiration de la Déclaration des droits de l'homme lors de la Révolution française. En effet, en se fondant sur la nature universelle de la raison, comme signe distinctif entre l'animal et l'homme, les philosophes du Portique ont tiré toutes les conséquences possibles allant dans le sens de la promotion des valeurs humanistes. C'est ainsi qu'on retrouve à travers leur corpus les notions de dignité humaine, de droit naturel, de la fraternité universelle, d'égalité entre les hommes, d'amélioration de la condition de la femme et de l'esclave, du citoyen du monde, de la solidarité humaine, de la justice sociale et des droits de l'homme. En cela, le stoïcisme peut être considéré comme le paradigme universel de l'humanisme.

Mots-clés : Raison, stoïcisme, ascétisme, humanisme, cosmopolitisme.

Abstract

At the mere mention of stoicism, many mortals automatically conceive of dolorism, austerity or asceticism by reducing it to the famous formula "abstain and endure". It is accused of all the evils that have earned it a bad name, which results in its rejection. But its in-depth study reveals that the notion of humanity would be an empty word, and Western civilization would be without foundation, if the fruitful thought of the Stoics concerning human progress had not been elaborated. It is, for example, the main source of inspiration for the Declaration of Human Rights during the French Revolution. Indeed, based on the universal nature of reason, as a distinctive mark between animals and humans, the philosophers of the Portico drew all the possible consequences related to the promotion of humanistic values. As a result, their corpus features notions such as human dignity, natural right, universal brotherhood, equality between men, women's and slaves' emancipation, world citizenship, human solidarity, social justice and human rights. For this reason, Stoic philosophy can be considered as the universal paradigm of humanism

Keywords: Reason, stoicism, asceticism, humanism, cosmopolitanism.

* Université d'Abomey-Calavi (Bénin) ; Email : koffalla@yahoo.fr

Introduction

S'il était question de choisir une école philosophique entre l'Académie, le Lycée, le Jardin et le Portique, celle-ci serait laissée pour compte à cause de l'austérité qu'on lui reproche. Même avec sa sœur rivale, l'école épicurienne, le stoïcisme serait relégué au second rang. Plus précisément à cause de sa fameuse formule, « abstiens-toi et supporte », il est réduit à l'ascétisme ; ce qui a pour conséquence son rejet. Sa réputation semble tellement ternie qu'on n'hésiterait pas à le ranger au côté du cynisme. Mais à travers l'éthique qu'il développe, le stoïcisme semble produire un humanisme laïc qui est resté un des modèles structurants du monde occidental. En tant que philosophie humaniste, quelles sont les valeurs qu'il a promues? De façon précise, quel a été son apport dans l'héritage culturel de l'humanité ? En quels termes il a influencé la civilisation occidentale? Bref, son humanisme ne l'emporte-t-il pas sur son ascétisme? Loin de rétablir le Portique, la présente étude a pour objectif de montrer qu'au-delà des objections faites à son endroit, il est et demeure une philosophie indépassable pour avoir, tout simplement, élaboré une pensée qui n'a d'autre but que le progrès humain. Après avoir présenté sa réputation qui est de nature paradoxale, nous essayerons de montrer ce que le stoïcisme représente réellement au plan moral pour l'humanité tout entière.

1. Réputation ambivalente du stoïcisme

Dans le langage courant, le stoïcisme est considéré comme une philosophie qui forme à la résignation, à l'acceptation de la souffrance et à supporter la douleur. Mais dans le même temps, il est également resté comme une philosophie qui a établi que l'homme doit se construire et s'humaniser grâce à la perfection de sa raison. Le paradoxe est que l'effort sans cesse renouvelé qu'exige le stoïcisme en vue du progrès humain, fait qu'il est souvent présenté comme une philosophie austère.

1.1. Une philosophie ascétique

A la différence du platonisme, de l'aristotélisme et de l'épicurisme, le stoïcisme n'est pas dérivé du nom du fondateur Zénon mais plutôt du lieu qui s'appelait en grec la *Stoa poikilè*, c'est-à-dire le Portique peint, sous lequel se donnait cet enseignement. Fondé vers la fin du IV^e siècle av. J-C, le stoïcisme a survécu d'Athènes à Rome en passant par Rhodes, sur près de six siècles environ. On peut dire que le stoïcisme a connu ses moments de gloire au début et vers la fin de son existence.

A la seule évocation du stoïcisme, beaucoup de mortels se font automatiquement l'idée de dolorisme, d'austérité, d'ascèse ou de souffrance comme l'a dit P. Hadot (2001, p. 160) : « les stoïciens étaient regardés comme des gens exagérément austères. » Cela fait qu'on le relie à la fameuse formule « abstiens-toi et supporte ! », soit au substantif « apathie » soit à l'adjectif qualificatif « stoïque ». Ce qui peut engendrer comme conséquence le rejet du stoïcisme ; et ça ne saurait être *ex nihilo* ou un effet de hasard. A titre indicatif, voici une

approche de la notion du stoïcisme qui vient de J-B. Gourinat (2009, p. 6) :

« Ce dernier paradoxe permet de rappeler le sens du mot « stoïcisme » comme nom commun : selon le Robert, le stoïcisme est le " courage pour supporter la douleur, le malheur, les privations avec les apparences de l'indifférence. " Les exemples d'un tel stoïcisme sont faciles à trouver chez les stoïciens de l'Antiquité. On sait comment Sénèque, condamné à mort par l'empereur Néron, s'est ouvert lui-même les veines, après avoir consolé ses amis en pleurs. Et Celse, philosophe platonicien, rapporte comment "Épictète, alors que son maître lui tordait la jambe, disait, avec un léger sourire et sans broncher : Tu vas me la casser ". Et, lorsqu'il l'eut cassé : " Je te l'avais bien dit, que tu allais me la casser " (Origène, Contre Celse, VII, 53). »

Naturellement, le commun des mortels n'aime pas du tout ce qui se rapporte à la souffrance et au tragique comme le décrit le passage ci-dessus. C'est peut-être ce qui justifie le sentiment de répugnance qu'il peut y avoir à l'égard du stoïcisme. On pourrait même se demander ce qui peut réellement amener quelqu'un à adhérer volontairement à cette philosophie. Sinon *a priori* et de son propre gré, il serait difficile d'accepter la souffrance au détriment du plaisir ou de la jouissance qui paraît préférable au malheur. Mais s'il y a des gens qui l'ont fait, ce ne serait pas sans raison. Effectivement, l'expression et les concepts mis en question sont d'origine stoïcienne et ont suscité nombre de critiques qui ont émaillé l'histoire de cette philosophie. Le stoïcisme est accusé de tous les maux qui lui ont valu une mauvaise réputation comme on peut le lire chez Sénèque (2005, V, 2-5) :

« Je sais que l'école stoïcienne a mauvaise réputation auprès des ignorants, parce qu'ils la croient insensible à l'excès et incapable de donner de bons conseils à des princes et à des rois. On lui reproche d'affirmer que le sage est sans pitié, que le sage ne pardonne pas. Ces maximes, dans leur nudité, semblent odieuses, car elles semblent ne laisser aucune espérance aux égarements des hommes et soumettent tous les délits au châtement. S'il en est ainsi, qu'y a-t-il de vrai dans la doctrine qui prescrit de désapprendre les principes d'humanité et nous ferme complètement le port le plus assuré qui soit contre la fortune, celui de l'assistance mutuelle ? Mais en réalité aucune école n'a plus de bonté et de douceur, aucune n'a plus d'amour pour les hommes et n'est plus attentive au bien de tous ; au point que l'idéal qu'elle nous trace est d'être utile, d'être secourable et de songer non seulement à soi, mais à tous en général et à chacun en particulier. [...] le sage n'est sujet à aucune maladie morale ; son esprit est serein et nul événement au monde n'est capable de l'assombrir. En outre, rien ne sied à l'homme autant que la grandeur des sentiments : or ceux-ci ne peuvent être à la fois grands et tristes ; le chagrin brise l'âme ; l'abat, la resserre. C'est ce qui n'arrive point au sage même à l'occasion de ses propres malheurs ; tous les traits de la fortune acharnée contre lui feront ricochet et se briseront à ses pieds ; il gardera toujours le même visage, calme, impassible, ce qui ne lui serait pas possible si le chagrin avait accès à lui. »

Selon Sénèque, les gens ne connaissent pas la vérité ; et ils ignorent totalement sa philosophie, c'est pourquoi ils la vilipendent. Pour corriger le tir, il a présenté le stoïcisme comme la meilleure école philosophique de son temps. Dans son développement, on découvre qu'il a mis l'accent sur deux aspects qui semblent importants, à savoir le portrait du sage stoïcien et la vocation du Portique. Concernant la figure du sage, on peut dire deux choses : la première est relative à ce qui a du prix à ses yeux, ce pour quoi il faut tout sacrifier, c'est l'âme. Celle-ci doit être entourée de tous les soins, afin que rien ne l'atteigne pour la troubler. L'âme se portant bien, le sage ne souffrira d'aucun mal moral, il agira toujours vertueusement. La seconde chose est inhérente à l'attitude à adopter face à tout ce qui peut le toucher, l'affecter. En se préoccupant de la santé de l'âme, on ne doit plus chercher autrement à donner beaucoup d'importance à la partie animale de soi, c'est-à-dire le corps. De ce fait, le sage devient « apathique », insensible, indifférent à tout ce qui peut amputer ou mutiler celui-ci. C'est le vrai sens de l'adjectif « stoïque », consistant à supporter courageusement le malheur, ou à être endurant à la douleur comme c'est le cas à travers les exemples de Sénèque et d'Épictète cités ci-dessus. Si l'on veut, on pourrait dire qu'il s'agit, en langage stoïcien, de « s'abstenir et de supporter ». Mais aucun acte d'héroïsme de ce genre ne peut se réaliser sans une formation préalable, c'est-à-dire une « ascèse », consistant à se préparer aussi longtemps par des privations et des exercices spirituels. On pourrait parler d'un être surhumain, par rapport à l'indifférence du sage, quand il est dit que même en temps de malheur ou de souffrance, il reste inébranlable, imperturbable et égal à lui-même quelle que soit la nature des événements. Et c'est par rapport à tout ce qui vient d'être dit sur le sage stoïcien que le Portique est taxé d'une philosophie ascétique qui le dévalorise énormément. J-J. Duhot (2003, p. 5-6) précise que :

« Le stoïcisme inscrit dans notre paysage mental une image plus ou moins floue, qu'active ou parasite l'adjectif « stoïque », transcription de la forme latinisée *stoicus* du grec *Στωικός* (*stôikos*), stoïcien. Ce dédoublement lexical –stoïque, stoïcien – renvoie à un profil banalisé du stoïcisme. Maîtrise absolue de soi, refus des plaisirs, dédain des biens matériels, mépris de la souffrance, suicide face à la tyrannie ou à la défaite dessinent une figure glacée, figée dans un héroïsme passif et sans espérance. Ce personnage marmoréen, dressé contre toute faiblesse, qui laisse errer son ombre inactuelle dans notre imaginaire sous le nom de stoïcien, a usurpé son identité. A la fois familier et mal connu, le stoïcisme est passé à travers des identifications et des filtrages successifs qui en ont modifié et appauvri l'image. »

A l'instar de Sénèque, Jean-Joël Duhot (*Ibid.*, p. 67) soutient lui aussi que les critiques portées contre le stoïcisme ne tiennent pas et relèvent de sa méconnaissance, lorsqu'il affirme qu'il n'en est rien de ce que l'on dit à propos de la souffrance et de la douleur. En ce sens, cela fait penser à la vocation stoïcienne qui consiste à se construire et s'humaniser. Il s'agit de réaliser un bonheur qui n'est pas individuel mais plutôt partagé parce que Sénèque a fait usage des mots

« douceur », « bonté », « amour » que le « moi » manifeste à tous hommes pour se rendre « utile » à eux. C'est en quelque sorte le véritable bonheur qui consiste à vouloir son propre bien sans oublier celui des autres. D'une manière brève, on pourrait parler de la solidarité humaine qu'il convient maintenant de développer.

1.2. Une philosophie humaniste

L'étude de la philosophie antique a toujours montré que le stoïcisme n'est rien d'autre que la forme développée du socratismes qui a placé au cœur de sa préoccupation l'homme et ses problèmes existentiels. Si Socrate a reçu pour mission d'interpeler la conscience de ses concitoyens en vue de les amener à prendre soin d'eux-mêmes pour devenir meilleurs, les stoïciens se sont fait un devoir, par surcroît, d'élaborer un véritable programme de formation à la sagesse, comme c'est le cas chez Sénèque et Épictète par exemple. L'essentiel consiste à apprendre à vivre, à bien se conduire.

Le stoïcisme est une philosophie qui développe une physique, une logique et une éthique. Mais selon M. Spanneut (1973, p. 36), « celle-ci paraît être celle qui a le plus contribué à la bonne réputation et à l'influence de l'École ». L'impact du stoïcisme, sur les siècles qui ont suivi le règne de Marc Aurèle, vient du fait qu'il s'est préoccupé de préparer l'homme à mener une vie raisonnable, une vraie existence humaine, qui rend libre, responsable et heureux. Tel est le *telos*, le but suprême qui, pour l'atteindre, nécessite l'accomplissement de certaines obligations, aussi bien sur le plan individuel que sur le plan social, lesquelles permettent l'émergence des valeurs humanistes. Autrement dit, aucun être humain ne peut être heureux s'il n'a pas été formé à la vertu, c'est-à-dire à l'exercice de la raison, qui consiste à prendre de bonnes décisions, modérer ses désirs, supporter sans plainte les aléas de la vie et entretenir de bonnes relations avec ses semblables.

Le développement du principe d'*oikeiôsis* (c'est-à-dire le fait de s'approprier et de se conserver) est au fondement de l'éthique stoïcienne. Les stoïciens sont parvenus à montrer qu'avec l'*oikeiôsis*, l'être humain dépasse les limites de l'amour de soi pour manifester de l'affection à ses proches, surtout lorsqu'il s'agit de sa descendance, c'est-à-dire qu'une mère, par exemple, ne manque pas de prendre soin de son enfant, malgré la nécessité de la satisfaction de ses propres besoins. Cette idée est clairement exprimée par C. Levy (1997, p. 178), quand il a rappelé en disant qu'« on sait que dans le stoïcisme la pulsion originelle de l'homme n'est pas seulement instinct vital égoïste, mais amour des autres, qui a son origine dans la relation des parents aux enfants et qui, par des cercles concentriques, s'étend – ou plutôt devrait s'étendre – à la famille, à la cité et à l'humanité tout entière. » Cela est conforme à la nature et convient comme ce qui doit être exigé de chaque individu en vue de tisser les relations interpersonnelles, absolument indispensables à la socialisation. A l'image de l'âme cosmique qui est l'expression de la sympathie universelle, de par sa liaison harmonieuse avec chaque élément naturel, l'âme humaine doit atteindre l'ataraxie et la concorde, lesquelles doivent se traduire dans les rapports sociaux par

des actions. Celles-ci sont l'œuvre du sage, et constituent par conséquent des actions vertueuses, convenables et droites parce qu'elles proviennent d'une raison droite contrairement au vulgaire qui agit par l'opinion. Mais, en dépit de cette distinction qui intervient, les stoïciens concèdent le statut d'être rationnel à tout être humain qu'ils jugent capable d'entreprendre l'étude philosophique et d'atteindre la sagesse. Et c'est cette considération accordée à toute l'humanité, qui est à l'origine de la promotion de la personne humaine et de ses valeurs comme l'ont dit P. Auregan et G. Palayret (1997, p. 104) : « une évolution nouvelle se produira avec le renouveau du stoïcisme sous l'empire : la notion de personne reçoit une qualification morale, désignant l'être conscient, libre et responsable. » Ce qui laisse deviner toute l'influence que pourrait avoir le stoïcisme sur la civilisation occidentale et pour l'humanité tout entière.

2. Spécificité de l'humanisme stoïcien

En se fondant sur la nature universelle de la raison, comme signe distinctif entre l'animal et l'homme, les philosophes du Portique ont tiré toutes les conséquences possibles allant dans le sens de la promotion des valeurs humanistes. C'est ainsi qu'ils ont produit un humanisme laïc qui est resté un des modèles structurants du monde occidental.

2.1. Les valeurs humanistes promues par le stoïcisme

Selon le stoïcisme, seul l'être humain a en partage la raison avec les dieux et se montre par là supérieur à tous les autres êtres naturels. La conséquence qui en découle c'est que tous les hommes, sans exception aucune, forment une communauté d'êtres de raison et sont égaux entre eux. C'est ce qu'on lit sous la plume de Cicéron (1968, I, 10) : « il n'y a pas, en effet, d'êtres qui comparés les uns aux autres, sont aussi semblables, aussi égaux que nous [...] quelle que soit la différence qu'on donne de l'homme, c'est le même qui est valable pour tous. » En d'autres termes, ils appartiennent à une même cité qui est gouvernée par Dieu, la raison universelle ; ce qui fait que toute distinction sociale doit disparaître au profit de la fraternité universelle. C'est l'idée que Sénèque (1972, III, XXVIII, 1-2) développe en montrant que tous les hommes n'ont qu'un seul et même père, le cosmos ; et la seule différence possible résiderait en termes de degrés de perfection au plan moral entre les hommes :

« Nous avons tous mêmes commencements, même origine ; nul homme n'est plus noble qu'un autre, excepté celui dont la nature est plus droite et plus capable de bonnes actions. [...] Le père unique, commun à tous, c'est le cosmos ; par des degrés éclatants ou obscurs c'est à lui que remonte toute généalogie. »

Les stoïciens se sont fondés sur la raison qui est commune à tous les hommes pour proclamer leur égalité à l'échelle du monde, quelle que soit leur différence d'origine ou de rang social, selon qu'il s'agisse d'une femme, d'un esclave, d'un barbare ou d'un étranger. Chacun de ceux-ci est en mesure de suivre la formation à la sagesse pour devenir tout au moins un homme de bien, parce qu'il est un être doué de raison.

Et c'est dans cette perspective qu'on pourrait inscrire la défense de la cause des esclaves qui, sans être affranchis, peuvent, grâce à la philosophie, être plus libres intérieurement que leurs maîtres. D'ailleurs, Sénèque précise que chaque homme ne demeure pas moins un esclave de quelque chose dans la vie. Bien qu'il soit moins grave que l'asservissement intérieur, l'esclavage est remis en cause par le Portique qui recommande énergiquement aux maîtres de réserver un meilleur traitement à leurs esclaves. Ces derniers ne doivent pas être considérés comme des instruments de travail, mais plutôt comme des congénères :

« Je ne voudrais pas me lancer dans un vaste sujet ni faire une dissertation en forme sur la conduite à tenir envers ces esclaves que nous traitons avec tant d'orgueil et de cruauté, que nous abreuvons d'outrages. Je résume ainsi ma leçon : vis avec ton inférieur comme tu voudrais que ton supérieur vécût avec toi. Chaque fois que tu songeras à l'étendue de tes droits sur ton esclave, songe que ton maître a sur toi des droits identiques. (Sénèque, 1993, 47, 13). »

Certes, il ne s'agit pas d'une abolition de l'esclavage mais ce sont des exhortations et des idées qui auraient contribué à celle-ci. Parce que c'est une invitation à l'endroit des maîtres à un changement de mentalité et de comportement envers leurs esclaves, afin de rompre avec tout traitement inhumain qu'ils infligent à ceux-ci, puisque d'une manière ou d'une autre chacun est asservi selon Sénèque. Et c'est pour briser la barrière qu'on érige entre « l'esclave et le maître » au profit des rapports « d'homme à homme », d'égalité au plan moral et éthique. En ce sens, il n'y a pas de démarcation à faire entre les hommes ; ils sont des êtres qui sont égaux par le fait qu'ils ont la raison comme dénominateur commun.

Désormais le monde est la grande famille et en même temps la patrie à laquelle appartiennent tous les hommes qui deviennent, de ce fait, des frères et des citoyens du monde parce qu'ils sont issus d'un même père et gouvernés par un même chef, le *logos* divin. Et c'est au nom de cette même raison érigée en loi universelle que les stoïciens ont inventé le droit naturel, car ils estiment que le « droit est naturel et non conventionnel, de même que la loi et la droite raison. » Sénèque (1940, p. 165), en reconnaissant ce droit naturel, a indiqué que c'est grâce à lui que la véritable liberté humaine est garantie :

« Ce qu'il y a de vraiment grand, c'est avoir toujours son souffle au bord de ses lèvres : ainsi est assurée la liberté, non d'après le droit romain, mais d'après le droit naturel. Est libre celui qui arrive à ne plus être esclave de lui-même, car c'est là la servitude sans répit, celle qu'on peut secouer, qui presse également nuit et jour, sans trêve, sans relâche. »

Grâce à Cicéron (2002, III, 33), on sait que « la véritable loi est la droite raison, correspondant à la nature présente en tous, immuable, éternelle, qui par ses injonctions appelle au devoir et par ses interdictions détourne de la faute. » De ce fait, les stoïciens ont accordé une importance capitale à l'intérêt général, qui doit primer sur l'intérêt personnel en invitant les uns et les autres à pratiquer la justice sociale. Celle-ci oblige chaque homme à s'intéresser à son prochain, à créer et

entretenir les liens d'amitié qui cimentent la vie communautaire ; de sorte que le plus fort a l'obligation de protéger le plus faible, le riche d'aider le pauvre, le savant d'éclairer la masse et le sage d'éduquer l'ignorant. La solitude n'est encouragée que pour perfectionner son âme. L'amitié, l'entraide ou l'altruisme constituent aux yeux des stoïciens un fait naturel qu'il faut cultiver, et c'est seulement à cette condition que la perfection de l'âme pourrait s'accomplir par la pratique de la vertu. En cela, il est un devoir pour le sage de se mettre au service de la communauté, et il ne doit pas s'en isoler. En référence à la nature, la raison universelle, c'est la solidarité qui est vivement recommandée afin de fonder l'unité de l'ensemble des hommes. Ceux-ci sont considérés comme les enfants et parents de Dieu, frères et sœurs de la même famille puis citoyens de la même patrie ou république qu'est l'univers. De ce fait, l'être humain est condamné à la vie communautaire qu'il doit considérer naturellement comme un principe vital selon Sénèque (1972, IV, XVIII, 2) : « [...] désarmé et faible, l'association est son unique rempart. Le dieu lui a donné deux choses propres à faire de lui, d'un être à la merci des autres, le plus fort de tous : la raison et la sociabilité ; et ainsi, lui qui n'eût su se mesurer à aucun autre dans l'état d'isolement, il est le maître du monde. » En tant qu'être raisonnable, il est absolument indispensable pour l'homme, en vue de sa survie, d'œuvrer à la préservation du tissu social que de vouloir vivre à l'écart. Son bonheur passe par l'intérêt qu'il accorde à la société dans laquelle il vit. Et c'est ce que Sénèque (1993, 52-53) a essayé d'inculquer à son ami, Lucilius, candidat à la sagesse :

« Ce monde que tu vois, qui embrasse le domaine des hommes et des dieux, est un : nous sommes les membres d'un grand corps. La Nature nous a créés parents, nous tirant des mêmes principes et pour les mêmes fins. Elle a mis en nous un amour mutuel et nous a faits sociables. Elle a fondé l'équité et la justice ; en vertu de ses lois constitutives, c'est une plus grande misère de faire le mal que de le subir. Fidèles à son commandement, soyons toujours prêts à tendre une main secourable : que soit dans nos cœurs et sur nos lèvres, ce qu'écrit le poète : " Étant homme, j'estime que rien de ce qui touche à l'homme ne m'est étranger. " Montrons-nous solidaires les uns des autres, étant faits pour la communauté. La société humaine est pareille à une voûte dont la chute serait inévitable sans un mutuel appui des matériaux, moyennant quoi l'édifice tient. »

La culture de la vertu constitue sans doute, aux yeux des stoïciens, le moyen par excellence pour fonder l'humanité. Ils ont estimé que le monde se porterait mal si les hommes ne devenaient pas vertueux. Et l'amer constat a été fait par Sénèque qui a éprouvé des sentiments pathétiques et d'indignation devant les scènes d'horreur et d'abus d'autorité qui portent atteinte à la dignité humaine. Le philosophe s'est insurgé contre les formes possibles d'exploitation excessive de l'homme, après avoir insisté sur la notion d'humanité s'accordant avec les vertus qui contrastent avec l'orgueil, la haine, le mépris, l'injustice, l'exclusion, toutes choses qui ne consolident pas les

liens sociaux. Il a recommandé la bienfaisance comme la vertu sociale qui fait régner l'harmonie au sein de la communauté.

On a donc, grâce au stoïcisme, d'une manière claire et précise les notions de l'homme et de son humanité, lesquelles seraient à l'origine de la civilisation occidentale dans le domaine juridique et politique.

2.2. L'humanisme stoïcien au fondement de la civilisation occidentale

Depuis l'Antiquité jusqu'aux temps modernes, l'éthique stoïcienne a toujours fait ses preuves surtout en ce qui concerne la manière dont il faut vivre pour être heureux. L'objectif visé est la transformation de soi en vue de se mettre au service des autres. Il s'agit de se construire pour pouvoir être utile à la communauté. C'est dans cette perspective que beaucoup de réflexions ont été menées en faveur de l'amélioration des conditions de vie. Grâce à la réflexion éthique, le stoïcisme est parvenu à promouvoir des valeurs qui rendent l'homme plus humain. De ce fait, il constitue une référence incontournable en termes de l'histoire du progrès humain, et se trouverait à la source de la civilisation occidentale, comme on peut le remarquer chez J. Moreau (1979, p. 7) :

« Le stoïcisme est un vaste mouvement intellectuel et moral, qui a animé pendant plusieurs siècles notre civilisation. Si l'on regarde seulement la formation intellectuelle de l'esprit européen, d'autres philosophes y ont contribué plus profondément, ont exercé une influence plus grande sur la pensée théologique, métaphysique, scientifique; citons seulement le platonisme et l'aristotélisme. Si on regarde, d'autre part, l'éducation morale et religieuse de l'humanité occidentale, le stoïcisme cède en importance à un autre mouvement, spécifiquement religieux, avec lequel il fut quelque temps en rivalité : le christianisme. Mais l'originalité du stoïcisme, c'est d'avoir été un mouvement à la fois intellectuel et moral, philosophique et religieux, de n'avoir pas été seulement une pensée spéculative, à l'usage des philosophes et des savants, mais une doctrine d'action et une promesse de salut, s'adressant à tous, [...] si le christianisme l'a emporté en ce qui concerne la direction des âmes, l'éducation religieuse et morale, c'est le stoïcisme qui, à travers le droit romain, a inspiré l'organisation politique. Le stoïcisme a défini le droit et la justice; [...]. »

Comme on le voit, on pourrait bien se demander ce qui resterait de la civilisation occidentale si on lui ôtait toutes les valeurs qui ont été prônées par la philosophie du Portique, et reprises par le christianisme.

Sur la question de l'influence qu'aurait eue le stoïcisme sur le fondement des droits de l'homme, les points de vue paraissent divergents. Cependant, la majorité reconnaît le stoïcisme comme la principale source lointaine de la constitution moderne des droits.

D'une manière précise, J. Deininger (2003, p. 133-134) a reconnu que les idées philosophiques relatives à l'homme et à l'humanité dans l'Antiquité, en général, ont contribué à la constitution des droits de l'homme. Mais, il n'admet pas la thèse selon laquelle la philosophie stoïcienne en serait, d'une façon particulière, à l'origine :

« Et il faut ajouter qu'il est également difficile, jusqu'à présent du moins, de prouver une influence particulière des doctrines notamment stoïciennes antiques du droit naturel dans la genèse des droits de l'homme. »

En revanche, V. Laurand et J. Terrel (2003, p. 8) ne seront pas de cet avis ; ils ont affirmé exactement un point de vue contraire. Selon eux, il n'est pas question de balayer du revers de la main l'héritage stoïcien en ce qui concerne le droit naturel moderne. Voici comment ils le disent : « En matière de droit naturel moderne, Grotius est souvent considéré comme le premier des modernes. Or, s'il manifeste bien une rupture et une innovation, elles ne consistent pas à rejeter massivement l'héritage stoïcien. » Ils ont pensé qu'il est possible de réformer celui-ci à partir des emprunts de celui-là ; car ils ont estimé que si on a fondé la moralité ou le droit sur l'idée de sociabilité naturelle, c'est sans doute une reprise du principe de « l'*oikeiôsis*, la tendance [l'impulsion] naturelle qui approprie tout être vivant à lui-même, et qui conduit l'homme à rechercher la société de ses semblables.» Ce qu'ils ont confirmé en montrant à partir de la doctrine stoïcienne de l'*oikeiôsis*, le rapport qui existe entre la notion de vertu et celle de la justice sociale :

« Il est en effet manifeste que les concepts mis à jour par le Portique interviennent à titre d'outils pertinents (même s'ils servent de repoussoirs) pour penser la morale, bien sûr, mais aussi la politique et le droit. Cet éclairage est tout à fait précieux pour l'antiquisant, qui découvre sous un nouveau jour que l'*oikeiôsis* intervient non seulement dans la discussion sur les biens, mais aussi et surtout dans une réflexion sur les liens sociaux et sur le cosmopolitisme : il s'agit tout autant par ce concept d'élucider l'extension des liens de justice et la notion de loi naturelle que de définir la vertu comme telos, harmonie de l'homme avec sa nature et la nature universelle. (V. Laurand et J. Terrel, 2003, p. 10). »

C'est cette tendance qui est d'ailleurs acceptée et partagée par la plupart de ceux qui ont abordé le sujet, en affirmant que la philosophie du Portique est essentiellement au fondement de la Déclaration des droits de l'homme. Ce qui est une évidence quand on sait que les stoïciens ont développé une théorie de l'éducation selon laquelle il est possible à tout homme de devenir meilleur grâce au développement de la raison, laquelle est universelle. Déjà, on a noté à Rome à l'époque impériale, que l'influence du stoïcisme a été une réalité effective, qui s'est traduite par la considération qu'on accorde aux esclaves en tant que personne humaine. C'est à peu près l'idée qui a conduit R. Lafon (1987, p. 44), à déduire que le stoïcisme a été un très grand fait de civilisation :

« Nombre de préceptes stoïciens sont passés alors dans les lois et dans les mœurs. A la faveur du stoïcisme, de larges idées de fraternité universelle se répandent ; les juristes s'accoutument à regarder tous les hommes comme égaux en droit. La condition de la femme et de l'esclave s'améliore. Celle-ci n'est plus considérée par la loi romaine comme la sœur de ses enfants ; son mari cesse d'avoir sur elle les mêmes droits qu'un père sur sa fille. L'esclave est traité avec

d'humanité ; Antonin enlève au maître le droit de vie et de mort. Bref, de la philosophie stoïcienne, la personne humaine sort grandie infiniment : "l'homme pour l'homme est chose sacrée"».

La conséquence qui s'en dégage fondamentalement est l'identité humaine, qui interdit toutes formes de chosification et d'instrumentalisation de l'être humain, à n'importe quelle fin, par qui que ce soit. Tous les hommes sont les mêmes et des frères, ils ont les mêmes droits et nul n'a aucun pouvoir sur son semblable. Cette idée qui établit le principe d'égalité, à partir de la participation de tous les hommes à la raison universelle, consacre la sacralité de l'homme, comme Sénèque (1993, 95, 33) l'a proclamé quand il a dénoncé la perversion des mœurs de son temps, à propos des jeux du cirque :

« On cherche en tout et partout son plaisir. Il n'est point de vice qui demeure en ses limites. Le luxe incline à la cupidité. La notion de l'honneur est abolie. Il n'y a pas de honte où sourit le profit. L'homme, chose sacrée pour l'homme, on l'égorge de nos jours par jeu et par passe-temps. L'instruire à infliger et à recevoir des blessures était déjà impie ; voici qu'on le traîne devant le public, nu et désarmé ; l'agonie d'un être humain suffit à faire le spectacle. »

Le stoïcisme confirme sans doute le caractère sacré de la personne humaine pour exiger à son égard un respect absolu grâce à sa valeur suprême qui, après celle de Dieu, surpasse toutes les autres. Épictète et Marc Aurèle ont répété, à la suite de Sénèque, la même formule en affirmant que « l'homme est une chose sacrée » ; une expression qui est désormais spécifique aux stoïciens et qui aurait servi de fondement à l'ensemble des textes qui légifèrent la défense de toute atteinte à la dignité humaine. C'est Pierre Hadot (2001, p. 264-265) qui en donne la précision :

« Finalement l'idée du genre humain n'apparaît, semble-t-il, que chez les stoïciens, dans la mesure où ils étendent le concept de cité à la communauté des êtres raisonnables. [...] Le texte stoïcien le plus décisif, dans lequel est reconnue l'éminente dignité de tout homme, et qui implique l'idée de droits de l'homme, se trouve chez Sénèque. Dans la lettre à Lucilius (95, 33), il critique les spectacles du cirque où on met à mort, en châtiement de leurs crimes, des hommes nus et désarmés, et il emploie à ce propos cette expression " l'homme, chose sacrée pour l'homme ", notons-le bien, à propos de gens qui étaient considérés comme des criminels. C'est donc bien l'homme en tant qu'homme, qui est une chose sacrée pour l'homme. Pour un homme de l'Antiquité, le mot " sacré " est chargé de valeur religieuse. »

D'une manière particulière, le stoïcisme ne saurait manquer de produire d'effet sur les États dans lesquels il a été adopté et à travers les siècles. Selon André Bridoux, sur le plan politique, les stoïciens s'opposaient à toute élaboration de lois qui allaient fouler aux pieds les principes du droit naturel. En clair, toute loi positive doit refléter le droit naturel. Et cela n'est pas méconnu de V. Laurand (2003, p. 8), qui a écrit qu' « il faut donc découvrir la bonne articulation entre la loi naturelle, celle de la raison divine à l'œuvre dans le monde, et la loi positive, celle de la cité, qui doit composer avec les limites des insensés,

et les spécificités d'un peuple. » Pour illustrer cette idée, A. Bridoux (1966, pp. 127-128), a donné un bel exemple qui confirme indubitablement l'influence de la philosophie stoïcienne sur la civilisation occidentale, notamment en référence à la Révolution française à travers la Déclaration des droits de l'homme :

« Nous la retrouvons dans toute sa force au moment de la Révolution française, sur laquelle elle a eu l'influence la plus décisive. La célèbre Déclaration des droits de l'homme est d'inspiration stoïcienne, au point que certains passages du préambule et plusieurs articles semblent avoir été écrits par des philosophes stoïciens. »

Il est dit que l'idée stoïcienne du droit naturel, fondée sur la raison universelle qui est commune à tous les hommes, constitue l'une des pierres angulaires de la civilisation occidentale ; de sorte qu'il n'est pas possible de faire l'histoire de celle-ci sans aborder des traits caractéristiques de la philosophie du Portique, qui subordonne tout au progrès humain. En dehors du domaine politique et juridique où l'influence est moins perceptible, il semble qu'elle soit ressentie dans le christianisme, mais plus en philosophie et pédagogie. Et ce serait surtout à l'actif des stoïciens de la période de la Rome impériale, dont Sénèque est le principal représentant.

Conclusion

Pour la plupart, le stoïcisme est réduit sans ambages à l'ascétisme à cause de sa fameuse formule « abstiens-toi et supporte ». Mais, contre toute attente, on découvre aussi de façon paradoxale qu'il a produit un humanisme laïc qui est resté un des modèles structurants du monde occidental. En effet, avec la notion de la raison universelle, les stoïciens ont travaillé à promouvoir nombre de valeurs humanistes qui se trouvent au fondement de la civilisation occidentale. Ils ont pensé la personne humaine en tant que l'être le plus évolué de la nature parce qu'il possède la raison. Celle-ci constitue le propre de l'homme et lui confère un statut particulier dans la hiérarchie des êtres. Ce qui fait que pour l'homme, il n'y a aucune valeur en dehors de la rationalité. C'est en référence à cette dernière que tout est déterminé. De là se développent les conséquences au plan social, politique et juridique. Le statut d'homme traduit une qualification morale qui accorde une même considération à tout le monde, et s'étendant à la femme, à l'esclave et au barbare. La raison est commune à tous les hommes et fait d'eux des êtres égaux. Elle s'identifie à Dieu et fait de lui le père de tous les hommes qui, de ce fait, deviennent des frères. Elle est universelle, ce qui fait disparaître les frontières en faveur de la constitution d'une patrie unique, et confère à chaque homme le statut de citoyen du monde. Pour avoir été la philosophie de l'Antiquité qui a le mieux pensé les valeurs humanistes, le stoïcisme reste et demeure le lieu de naissance de la notion universelle d'homme et de l'humanité. Il a la réputation de paradigme universel de l'humanisme parce qu'il a inventé la notion de la personne humaine, de l'égalité entre tous les hommes, du droit naturel, de la fraternité universelle et du cosmopolitisme.

Références bibliographiques

- AUREGAN Pierre et PALAYRET Guy, 1997, *L'héritage de la pensée grecque et latine*, Paris, Ellipses.
- BRIDOUX André, 1988, *Le stoïcisme et son influence*, Paris, Vrin.
- CICÉRON, 2002, *La République*, texte établi et traduit par Esther Bréguet, Paris, Les Belles Lettres.
- CICÉRON, 1968, *Traité des Lois*, texte établi et traduit par Georges de Plinval, Paris, Les Belles Lettres.
- DEININGER Jürgen, 1^{er} semestre 2003, "Contribution complémentaire : Quelques réflexions sur les droits de l'homme et l'antiquité", in *Lumières, N°1. Stoïcisme antique et droit naturel moderne*, pp. 131-142.
- DUHOT Jean-Joël, 2003, *Épictète et la sagesse stoïcienne*, Paris, Albin Michel.
- GOURINAT Jean-Baptiste (dir.), 2009, *Lire les stoïciens*, Paris, PUF.
- HADOT Pierre, 2001, *La philosophie comme une manière de vivre*, Paris, Albin Michel.
- LAFON Robert, 1987, *Les Stoïciens*, Paris, Mellottée.
- LAURAND Valéry, 2005, *La politique stoïcienne*, Paris, PUF.
- LAURAND Valéry et TERREL Jean, 1^{er} semestre 2003, "Présentation", in *Lumières, N°1. Stoïcisme antique et droit naturel moderne*, pp. 7-12.
- LEVY Carlos, 1997, *Les philosophies hellénistiques*, Paris, Librairie générale française.
- MORÉAU Joseph, 1979, *Stoïcisme –Épicurisme. Tradition hellénistique*, Paris, J. Vrin.
- SÉNÈQUE, 1993, *Entretiens. Lettres à Lucilius*, Paris, Laffont.
- SÉNÈQUE, 2005, *De la Clémence*, traduit par François-Régis Chaumartin, Paris, Les Belles Lettres.
- SÉNÈQUE, 1972, *Des Bienfaits*, tome II, traduit par François Prechac, Paris, Les Belles Lettres.
- SÉNÈQUE, 1940, *Questions Naturelles*, traduit par les François et Pierre. Richard, Paris, Garnier et Frères.
- SPANNEUT Michel, 1973, *Permanence du Stoïcisme. De Zénon à Malraux*, Paris, J. Duculot.